

10 AOÛT 1941

267

87

E 27/12705

*Le Général H. Guisan,
au Chef du Département militaire K. Kobelt*

L N° 5128

Berne, 10 août 1942

Je me réfère à ma lettre N° 4997 du 4 août¹ et à son annexe.

Dès lors m'est parvenue encore une nouvelle lettre de M. L.F. Meyer m'informant qu'il a appris du Colonel *von Ilse*mann, que ce dernier saluerait cette mission, dit-il, «avec entrain»! M. L.F. Meyer ajoute même:

«Qu'il serait extrêmement fâcheux si, pour une raison ou pour une autre, la réalisation de ce plan échouait. Cela serait pire que si l'on avait jamais rien dit ou fait dans cette direction. Où en sont les choses il ne reste qu'à pousser à leur réalisation sans perte de temps.» Le Colonel von Ilsemann aurait été informé de ce plan par MM. les Dr. *Rupp*anner à Samaden et *Sauer*bruch à Berlin, tous deux amis du Col. Div. Bircher et désireux de le voir à la tête de cette mission².

J'ai demandé des explications sur ce qui précède au Col. div. Bircher et lui ai fait observer qu'il n'était pas possible de mettre à la tête d'une mission de ce genre un Col. div., Cdt d'une division. Il aurait éventuellement à choisir entre les deux. Il l'a fort bien compris et m'a déclaré qu'il était prêt à prendre sa retraite dès maintenant, d'autant plus qu'il avait, quoi qu'il en soit, l'intention de remettre son commandement à la fin de l'année, après 7 ans de cmdt, pour reprendre l'exercice de l'art chirurgical. Cela correspond, d'ailleurs, avec mes idées sur le rajeunissement des cadres, le Colonel div. Bircher étant le plus ancien des Cdt de division.

1. *Dans cette lettre, le Général Guisan transmettait au Chef du DMF, K. Kobelt, une lettre que lui avait adressée, le 31 juillet, le Conseiller national L.F. Meyer de Lucerne, qui l'avait déjà entretenu de cette affaire. Guisan se limite à écrire: J'ignore le point de vue adopté par le Conseil fédéral et vous serais obligé de me renseigner. Je suis d'avis qu'une mission de ce genre, si elle est unilatérale, ne peut partir des milieux de l'Armée; elle devrait plutôt être l'affaire de la Croix-Rouge. Dans sa lettre, Meyer écrit au Général: J'ai été orienté que le Conseil fédéral avait décidé en principe d'organiser ou de laisser organiser une mission de médecins chirurgiens pour être envoyés en Allemagne. Je suis très heureux de cette décision qui a été prise d'après mon information à l'unanimité. Monsieur Pilet-Golaz était chargé des détails de l'organisation.*

2. *Après avoir pris connaissance de cette lettre, le Chef du DPF, M. Pilet-Golaz, écrit au Chef du DMF, K. Kobelt, le 12 août 1941: Je crois cependant que les renseignements que M. L.F. Meyer a cru devoir donner au Commandant de l'Armée ne correspondent pas tout à fait à la réalité. J'ai personnellement causé avec le Docteur Ruppanner et avec le Professeur Sauerbruch. Je suis donc fixé.*

En outre, le Conseil fédéral a déjà pris position, sur ma demande, il y a une quinzaine de jours, au sujet de la mission. C'est avec son autorisation que j'ai poursuivi mes consultations et démarches. Il ne saurait donc être question de revenir en arrière.

Il serait surtout désirable qu'il n'y ait pas trop de personnes qui s'occupent de cette affaire délicate, à défaut de quoi je devrais décliner toute responsabilité si elle échouait.

De ce côté la question pourrait donc se solutionner et étant donné les relations difficiles qui existent entre son Commandant de Corps et lui, je ne pourrais que donner mon approbation à ce projet. Le Dr Bircher est un chirurgien de renom international, est fort connu en Allemagne et y sera certainement par ses nombreuses relations, «*persona grata*». – Je ne doute pas qu'il ne mène, éventuellement, à bien sa mission.

En ce qui concerne la question principale, qui est celle de principe, je suis d'avis:

1. qu'il ne peut être question d'envoyer une formation quelconque de l'Armée;

2. qu'il ne peut s'agir que d'une mission *privée* ou de la *Croix-Rouge Suisse* (dont Bircher est membre de la Direction) et dans un but purement humanitaire. – La Croix-Rouge serait plus à même me semble-t-il, d'en assurer l'organisation.

Je m'imagine d'ailleurs que le Conseil fédéral voudra pressentir l'Angleterre et l'Amérique, avant de prendre une position bienveillante à l'égard de cette mission.

Il ne faut cependant pas nous dissimuler l'importance de celle-ci, que le Col. div. Bircher évalue à:

5- 6 équipes, composées chacune d'un chef chirurgien de
2- 3 médecins assistants, d'un médecin radiologue, d'un interne, éventuellement d'un bactériologue et de 6-7 sœurs. Cette composition suffirait pour 200 lits.

Cela donnerait donc au total:

5- 6 chefs chirurgiens
10-18 médecins assistants
5- 6 médecins radiologues
5- 6 internes
5- 6 bactériologues (éventuellement)
30-40 sœurs.

Sous réserve de l'opinion du médecin en Chef de l'Armée, que je n'ai pas encore cru devoir pressentir il y aura lieu d'éviter, autant que possible, de prélever le personnel ci-dessus sur les formations de l'Armée.